



**Entreprises et  
Territoires d'Avenir**

VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO ...

Le 02 février 2016 :

## Lancement de l'Agence France Entrepreneur

Source : Elysée

## Lancement de l'Agence France Entrepreneur

Le président François Hollande s'est rendu à La Courneuve, mardi 20 octobre, pour lancer **l'Agence France Entrepreneur** dont l'objectif est de favoriser le développement économique dans les territoires les plus en difficulté.

Le 5 février 2015, à l'occasion de sa conférence de presse semestrielle, le président de la République annonçait la création à venir d'une Agence pour le développement économique dans les territoires les plus touchés par le chômage.

*“Le gouvernement réunira un comité interministériel au mois de mars. Je lui assigne trois objectifs [dont] le développement avec la création d'une Agence nationale pour le développement économique sur les territoires. Comme il existe ce qu'on appelle l'ANRU, l'Agence pour la rénovation urbaine, **il y aura une Agence pour le développement économique à l'échelle nationale.**”*

### Des territoires innovants qui manquent d'accompagnement

11,5 millions de Français vivent dans des territoires fragiles économiquement, où le chômage est particulièrement élevé. Ce sont les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones de revitalisation rurale. Dans ces territoires, la clé du développement économique passe plus qu'ailleurs par la capacité des entreprises à créer des emplois et à les pérenniser. Car là réside un paradoxe, **si ces territoires “fragiles” voient naître deux fois plus d'entreprises que la moyenne nationale, ils connaissent aussi deux fois plus d'échecs** après trois ans d'activité. La principale cause est le manque d'accompagnement des créateurs dans ces territoires. En effet, **seules 3 à 4% des créations d'entreprises sont accompagnées** au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville contre 10 à 30% au niveau national.

Par la création de l'Agence France Entrepreneur, la volonté du président de la République est de **rétablir l'équilibre** en faveur de ces territoires, urbains et ruraux.

Au terme d'une mission de plusieurs mois, ponctuée de rencontres avec les différents acteurs du développement économique dans les territoires concernés, un rapport a été élaboré qui établit les priorités et les missions de la future agence.

## Des emplois pérennes sur tous les territoires

Les trois priorités de l'agence sont définies de la façon suivante :

1) Favoriser les créations d'entreprises plus pérennes et créatrices d'emploi.

L'objectif est de **lutter contre le taux très élevé d'échec**. Trop d'entrepreneurs abandonnent aujourd'hui leur activité parce qu'ils ne trouvent pas les ressources nécessaires pour l'inscrire dans la durée.

2) Aider au développement des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) qui créent de l'emploi.

Une large partie des entreprises créées dans les territoires fragiles sont le fruit du travail d'auto-entrepreneurs qui peinent à passer le cap de la première embauche. Embaucher, gérer les ressources humaines, ne fait pas toujours partie des compétences d'un créateur d'entreprise. Là encore, **un accompagnement sur le long terme se révèle indispensable**.

3) Innover au service des territoires fragiles.

**L'activité de l'agence se concentrera naturellement vers les territoires fragiles** qui sont ceux qui bénéficient le moins de l'accompagnement des réseaux traditionnels de création d'entreprise.

## Une mutualisation des moyens existants

Pour atteindre ces objectifs, l'agence s'appuiera sur les réseaux d'accompagnement existants et les divers acteurs qui œuvrent pour le développement économique, en particulier les régions. L'idée n'est pas de créer un acteur de plus mais de mutualiser, de rationaliser les moyens et d'harmoniser les pratiques des acteurs existants.

Surtout, la gouvernance de l'agence sera pensée de manière à mettre les entrepreneurs au cœur du processus, notamment en les intégrant aux comités d'orientation stratégique régionaux. Symbole de cette détermination, le président a choisi de nommer un entrepreneur pour présider la structure.

## Des missions d'accompagnement et d'évaluation

L'agence France Entrepreneur organisera ses missions autour de quatre axes majeurs :

1) **Inform**er les entrepreneurs au plan national, et rendre visible les succès ;

2) **Piloter** l'action et les financements des différents acteurs en matière d'accompagnement à la création et au développement des entreprises, et constituer une enceinte de coordination stratégique avec les régions ;

3) **Innover** au profit des territoires fragiles pour créer un cadre plus favorable à l'initiative économique et favoriser le développement des TPE/PME ;

4) **Évaluer** les actions financées par l'agence de façon transparente et constituer un observatoire sur l'entrepreneuriat dans les territoires au profit des régions ;

Cette agence, qui se déploiera progressivement à partir du mois de janvier 2016 permettra de dynamiser et de rendre durable le développement économique des territoires les plus fragiles de la République afin "***qu'aucune initiative ne se perde et qu'aucune chance ne soit gâchée***".

***Le texte de cette veille info, sera archivée et consultable dans la rubrique téléchargements de notre site internet :***

**[www.entreprises-territoires-avenir.org](http://www.entreprises-territoires-avenir.org)**

***Veille info Entreprises et Territoires d'Avenir 04 66 38 28 36 et 06 75 12 11 17***